

# Réflexions préliminaires sur l'énergie

Fédération des travailleurs  
et travailleuses du Québec (FTQ)



Présenté dans le cadre de la  
Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

Présenté le mercredi 2 octobre 2013, à Québec

**Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-8038

Sans frais : 1 877 897-0057

[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 2013

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-89639-216-2

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1. Les objectifs : un programme ambitieux .....</b>	<b>2</b>
1.1 Des pièces manquantes à la politique énergétique.....	2
▼ Une transition équitable pour les travailleurs et les travailleuses, et les communautés : une pièce manquante .....	3
▼ Rôle de l'État : maître d'œuvre de la politique et de l'exploitation des ressources énergétique.....	4
1.2 Climat, environnement et gaz à effet de serre : incontournable.....	5
1.3 Diminuer la part des hydrocarbures avec réalisme.....	6
1.4 L'efficacité énergétique : un potentiel d'économies .....	7
1.5 Sécurité et diversité énergétiques : une question d'équilibre.....	8
1.6 Le gouvernement fédéral : une réalité à prendre en compte .....	9
1.7 En résumé : éléments d'une politique énergétique .....	10
<b>2. L'électricité pour développer le Québec .....</b>	<b>11</b>
2.1 Que faire des surplus d'électricité?.....	11
▼ Exportation : poursuivre le modèle actuel .....	11
▼ Politique énergétique et stratégie industrielle : une articulation essentielle .....	12
▼ Électrification des transports collectifs : LA priorité.....	13
2.2 Les tarifs : une discussion essentielle .....	14
▼ Les tarifs préférentiels : oui, à certaines conditions .....	14
▼ Le bloc patrimonial et le tarif social .....	16
<b>3. Les hydrocarbures : les exploiter ou non?.....</b>	<b>16</b>
3.1 Exploitation des énergies fossiles : à des conditions strictes .....	16
3.2 Le gaz naturel : un élément utile de la transition verte .....	18
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>19</b>

## INTRODUCTION

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) se réjouit de participer à cette réflexion publique sur les enjeux énergétiques du Québec. La FTQ représente plus de 600 000 personnes, dans toutes les régions et dans tous les secteurs de l'activité économique. Ainsi, elle se fait la porte-parole des préoccupations en matière énergétique de ses membres qui sont aussi citoyens et citoyennes du Québec.

L'énergie est au cœur de la satisfaction de nos besoins les plus fondamentaux et, à ce titre, est omniprésente dans notre vie quotidienne. Que ce soit pour se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se divertir... l'énergie est partout! Elle fait partie de notre qualité de vie, de notre bien-être. L'énergie est aussi une nécessité économique. De bons emplois découlent des industries qui produisent directement de l'énergie, mais aussi dans les industries qui dépendent des sources importantes d'énergie telles les alumineries, les pâtes et papiers, la pétrochimie, la sidérurgie, etc. Bon nombre de nos membres travaillent dans ces secteurs. C'est pourquoi la FTQ considère que l'énergie est, d'une part, un bien commun auquel tous les Québécois et Québécoises doivent avoir accès à des prix abordables et, d'autre part, essentielle pour soutenir la croissance économique, améliorer la compétitivité et créer des emplois de qualité.

Au cours des dernières années, le monde de l'énergie a évolué à la vitesse grand V. Par exemple, la hausse de la production américaine du gaz de schiste a été telle qu'elle a fait baisser les prix de l'électricité aux États-Unis, car le charbon qui alimentait les centrales a été remplacé par du gaz naturel. Les analystes anticipent que les prix vont rester bas encore quelques années, ce qui rend la stratégie du Québec visant l'exportation de notre électricité beaucoup moins rentable. Autre exemple. Au rythme effréné auquel se développe la production d'énergies fossiles aux États-Unis, les analystes estiment qu'ils deviendront, à court terme, un gros producteur mondial de pétrole, dépassant même la production de l'Arabie Saoudite et de la Russie! C'est presque une révolution du marché mondial de l'énergie!

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, la diminution rapide des réserves mondiales de pétrole, l'augmentation constante du prix de l'énergie militent pour une refonte approfondie de la politique énergétique. C'est une nécessité. Dans ce mémoire, nous vous soumettons nos réflexions préliminaires sur les enjeux énergétiques du Québec.

## 1. Les objectifs : un programme ambitieux

Le document de réflexion énonce six objectifs de la future politique énergétique du gouvernement : « 1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre; 2. Utiliser les surplus d'électricité pour accentuer l'électrification des transports et développer l'industrie; 3. Favoriser l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et pour toutes les sources d'énergie pour le développement des régions; 4. Miser sur la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité et éolien) et développer les énergies renouvelables émergentes (hydrolienne, solaire passif, géothermique, etc.) en favorisant le développement et l'innovation; 5. Explorer et exploiter de façon responsable les réserves d'hydrocarbures du territoire et valoriser cette ressource afin d'enrichir tous les Québécois; 6. Assurer à long terme la sécurité et la diversité des approvisionnements énergétiques du Québec.<sup>1</sup> »

D'entrée de jeu, nous vous soulignons que la FTQ et ses syndicats affiliés partagent pleinement chacun de ces objectifs. C'est un vaste programme, ambitieux, et c'est tant mieux! La FTQ estime qu'il est urgent et essentiel de déployer un modèle de développement socio-économique plus durable pour le Québec et tous les objectifs énoncés s'inscrivent dans cette démarche. Cependant, nous nous interrogeons : avons-nous collectivement les moyens de mener tous ces objectifs en parallèle? À cet égard, la FTQ croit qu'il faut faire preuve de réalisme et que certains objectifs devraient être priorisés. Aussi, afin de mener à bien cette transition verte, le gouvernement doit s'engager à la financer correctement.

La conception d'une nouvelle politique énergétique est donc une occasion exceptionnelle de développer une vision à long terme et intégrée des enjeux et des solutions à mettre en œuvre. Nous croyons aussi qu'une telle politique, qui devra être cohérente et structurante, devrait proposer le meilleur chemin pour y arriver en fonction des spécificités du Québec.

### 1.1 Des pièces manquantes à la politique énergétique

La lecture du document de consultation nous a cependant laissé sur notre appétit dans deux domaines qui nous apparaissent très importants : les impacts négatifs de la transition vers une économie plus verte sur les travailleurs et les travailleuses, et

---

<sup>1</sup> Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*, document de consultation, 2013, page 53.

certaines communautés ainsi que le rôle que doit jouer le gouvernement dans la politique et dans l'exploitation des ressources énergétiques.

▼ **Une transition équitable pour les travailleurs et les travailleuses, et les communautés : une pièce manquante**

La transition vers une économie plus verte et durable comporte plusieurs avantages : le développement de nouvelles filières énergétiques, de secteurs industriels verts, l'adoption par les secteurs traditionnels de modes de production plus écologiques, la création de milliers d'emplois dans le secteur du transport collectif et les entreprises des énergies renouvelables, ainsi que la diminution des gaz à effet de serre qui rendra les milieux de vie et de travail plus sains.

Cependant, la mise en œuvre d'une telle politique énergétique entraînera des coûts. Des secteurs seront en déclin; d'autres émergeront. Or, les coûts et les impacts de bâtir une économie verte ne doivent pas reposer sur les seules épaules des travailleurs et des travailleuses qui sont dans les secteurs en déclin ou en restructuration. C'est pourquoi il faut prévoir un programme de transition équitable pour les travailleurs et les travailleuses qui subiront les effets négatifs de ces transformations. Mais aussi, pour les communautés affectées afin qu'elles puissent appréhender cette vaste restructuration de l'économie.

D'un point de vue syndical, la transition vers une économie durable s'incarne dans des emplois de qualité et de longue durée, des procédés de production sûrs, sains et moins dommageables pour l'environnement, dans la production des produits durables qui évite le plus possible l'épuisement des ressources, la pollution, le gaspillage et le recours aux sources d'énergie non renouvelable. Bien que ce processus s'étale sur une assez longue période de temps, l'enjeu est de savoir comment gérer cette transition aux plans humain et social.

Prise sous cet angle, la transition équitable s'avère être une mesure de protection. En fait, elle est essentielle au processus de changements environnementaux. Un grand nombre de travailleurs et de travailleuses qui occupent des emplois souvent bien rémunérés et de qualité et qui œuvrent dans des secteurs moins durables aujourd'hui seront touchés par la reconversion verte. Il importe de prendre des mesures de protection pour éviter que ces personnes soient tout simplement mises au rancart à mesure qu'une économie durable, à la fois dans les secteurs de la fabrication et des services, remplace les modes de production non durables.

Il ne faut pas laisser les forces du marché « gérer » la transition. Au lieu de l'habituel laisser-faire, le gouvernement doit planifier le virage vert notamment en mettant sur pied des programmes de soutien de revenu et de formation pour les travailleurs et les travailleuses qui seront touchés par la transition industrielle qui surviendra.

L'idée derrière une transition équitable est de faire une planification des changements menant vers une économie durable et d'en répartir les coûts économiques et sociaux de manière équitable entre tous les acteurs de la société, ce qui exige une contribution des entreprises et un financement public adéquat. Un programme de transition équitable pour le secteur de l'énergie, défini en collaboration avec les gouvernements, les employeurs et d'autres intervenants, pourrait comporter, par exemple, les éléments suivants : une planification de la transition verte sur un horizon de long terme, des fonds pour la recherche et développement pour inciter l'industrie à utiliser les meilleures technologies disponibles pour réduire ou éliminer différentes sources de polluants; la création d'un fonds de transition équitable géré par les parties et pouvant être utilisé par les communautés et les travailleurs et les travailleuses.

#### ▼ **Rôle de l'État : maître d'œuvre de la politique et de l'exploitation des ressources énergétiques**

Un enjeu de taille que nous ne retrouvons pas dans le document de consultation est le rôle de l'État dans le secteur de l'énergie, tant dans la production, la distribution que dans la consommation. Dans notre régime actuel, le pétrole est distribué (le Québec n'en produit pas encore) par des entreprises privées; le gaz est distribué par une entreprise hybride (société en commandite, dans laquelle est impliqué le gouvernement par le biais de la Caisse de dépôt et placement du Québec); l'électricité est produite essentiellement par une société d'État et une partie provient des municipalités et d'entreprises privées (minicentrales et éoliens). Ces trois ressources sont réglementées par la Régie de l'énergie (transport et distribution de l'électricité et du gaz naturel, et mandat de surveillance des prix des produits énergétiques).

C'est connu, les pays qui ont réussi à tirer le meilleur parti de leurs ressources énergétiques sont ceux qui ont exprimé une volonté politique claire en faveur d'une gestion collective des ressources.

Afin de développer une vision globale du secteur énergétique, la FTQ demande que le gouvernement se déclare maître d'œuvre de la politique et de l'exploitation des

ressources énergétiques. En ce qui concerne la filière des hydrocarbures, par exemple, son développement est stratégiquement trop important pour le laisser entre les seules mains des entreprises privées. La FTQ propose donc la création d'une société d'État pour la gestion des hydrocarbures – si on choisit de les exploiter –, soit un Pétro-Québec ou une Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) revitalisée dont le mandat consisterait à devenir un leader du développement de ressources pétrolières et gazières au Québec, à mettre en valeur ces ressources, à rebâtir l'expertise québécoise sur les hydrocarbures dans les domaines de la recherche, l'exploration et la prospection ainsi que dans les activités de raffinage et de distribution. Dans la même veine, nous demandons l'élargissement du mandat d'Hydro-Québec à l'ensemble de la production électrique, quelle qu'en soit la source (éolien, solaire, biomasse et géothermie).

Il est du rôle de l'État de faire les arbitrages entre les filières et d'évaluer l'éventail des choix de substitution énergétiques possibles. Afin d'analyser correctement les différentes filières énergétiques et ainsi assurer une véritable mise en œuvre de la politique énergétique, le gouvernement doit identifier la solution la plus souhaitable des points de vue économique, social et environnemental.

## **1.2 Climat, environnement et gaz à effet de serre : incontournable**

La protection de l'environnement est une valeur profondément enracinée au sein de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Nous considérons que des mesures fortes doivent être adoptées selon les différents secteurs, pour réduire les gaz à effet de serre (GES). Au rythme actuel, la planète se dirige vers un réchauffement climatique tel qu'il engendrera des coûts économiques et sociaux faramineux. Pour contrer le phénomène, nous devons changer de mode de vie et aussi la manière dont nous produisons les biens et les services. C'est pourquoi les gouvernements doivent impérativement inscrire les enjeux liés au climat et à l'environnement dans leur politique énergétique.

Le Québec a pour cible de réduire ses émissions de GES de 25 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020. C'est une cible ambitieuse compte tenu du fait que 47 % (2009) de son portefeuille énergétique est déjà constitué d'énergies renouvelables. Comparé au Canada, qui ne vise qu'une réduction de 17 % de ses émissions sous le niveau de 2005 d'ici 2020, le Québec fait figure de bon élève. Nous félicitons le gouvernement de s'engager, avec plus de détermination que le précédent gouvernement, dans la lutte au réchauffement climatique.



Par ailleurs, il faut reconnaître que le défi est de taille. Il est vrai que le gouvernement du Québec s'est lui-même engagé en appliquant une série d'actions concrètes, notamment l'imposition d'un plafond de pollution aux grandes industries<sup>2</sup>. C'est un pas dans la bonne direction. Cependant, le transport n'y est pas encore assujéti alors qu'il est le secteur qui produit plus de 43 % des GES. Plus troublant encore, le document de consultation mentionne que les programmes pour atteindre l'objectif de 25 % sont toujours à définir<sup>3</sup>. Nous sommes donc préoccupés : faute d'actions concrètes, immédiates et musclées, nous craignons que cette cible ne soit pas atteinte d'ici 2020.

Certes, réduire les émissions de GES est tout un défi! Mais c'est aussi une occasion exceptionnelle pour le Québec de réduire sa consommation d'énergies fossiles et de s'engager sur la voie d'une économie verte. Une politique énergétique est une pièce centrale pour une stratégie de réduction des GES. Il est pressant de la définir et de la mettre en œuvre.

### **1.3 Diminuer la part des hydrocarbures avec réalisme**

Dans le cadre d'un virage vert, c'est d'abord et avant tout l'usage du pétrole qu'il faut examiner. Au Québec, le pétrole comme source d'énergie est utilisé comme combustible pour le chauffage domestique, commercial et industriel, et pour la production d'électricité, comme dans le cas des centrales thermiques fonctionnant au mazout lourd ou au diesel. Cela dit, le carburant pour le transport demeure de loin le principal usage énergétique. Et c'est là qu'il faut intervenir.

Pour la FTQ, il s'agit de viser une diminution progressive dans l'utilisation des combustibles fossiles (pétrole et gaz) dans une perspective de long terme. Aussi, le gouvernement ne peut faire l'économie d'une réflexion globale approfondie sur l'approvisionnement du Québec en hydrocarbures, secteur névralgique pour la société, et la préservation des infrastructures pétrolières et des différentes filières (pétrochimie, plastiques, polyester, etc.) pour lesquelles le pétrole est un intrant essentiel. La viabilité des raffineries doit être conservée pour s'assurer d'avoir des

---

<sup>2</sup> Le marché du carbone entré en vigueur en 2012. Les secteurs industriels et de l'électricité sont assujéti à cette réglementation. Les exploitants d'entreprises qui distribuent ou importent des carburants y seront assujéti en 2015.

<sup>3</sup> Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec, document de consultation, 2013, page 34.

réserves suffisantes, une capacité de raffinage pouvant assurer la sécurité énergétique en tout temps, et en particulier pendant la période de transition.

Il faut reconnaître que même dans les scénarios les plus optimistes, la majeure partie de nos besoins énergétiques continuera, pendant un certain temps, à être couverte par des combustibles fossiles dans le domaine du transport. Cependant, le Québec peut et doit tendre vers une énergie plus propre et plus économique. Il est, à cet égard, dans une position très avantageuse : déjà, plus de 47 % de sa consommation d'énergie est de source renouvelable et verte. Autrement dit, nous avons la moitié du chemin de fait si nous visons un affranchissement complet du pétrole!

Les pays scandinaves sont des modèles inspirants. Par exemple, la Suède a décidé d'éliminer le pétrole de son portefeuille énergétique d'ici 2030, incluant le secteur des transports. Or, un article récent indique que cet objectif sera atteint en... 2020! Comment y arrive-t-elle? Le gouvernement suédois a notamment formé un comité sur l'énergie avec les acteurs de la société civile pour consulter sa population et proposer un plan d'action à long terme pour se libérer du pétrole. La Suède, comme le Danemark, a développé avec succès une vision où croissance économique, bien-être et environnement se conjuguent, tout en gardant le cap sur les énergies renouvelables. Et pour eux, c'est une question de compétitivité : utiliser moins d'énergie pour produire des biens et des services, c'est se positionner favorablement dans un contexte de concurrence mondiale.

Le gouvernement du Québec n'aurait-il pas intérêt à s'en inspirer ? Se donner comme objectif de réduire notre consommation de pétrole, particulièrement dans le secteur des transports, pourrait constituer un formidable défi collectif.

Pour atteindre cet objectif, une vaste mobilisation des différents groupes qui composent la société civile est indispensable, car l'identification des enjeux et des solutions doivent reposer sur la solidarité, l'équité et les besoins de la population. Comme syndicat, nous voulons faire partie du débat, aux côtés de l'industrie et des gouvernements. Nous voulons avoir voix au chapitre pour défendre les membres qui œuvrent dans le secteur de l'énergie.

#### **1.4 L'efficacité énergétique : un potentiel d'économies**

La FTQ a toujours soutenu que l'efficacité énergétique et les économies d'énergies étaient des éléments incontournables d'une politique énergétique et devraient être une

préoccupation constante des gouvernements, des entreprises et des citoyens et citoyennes, quel que soit le contexte énergétique.

Nous considérons cependant qu'il s'agit davantage d'un enjeu collectif qu'individuel. Cela ne veut pas dire que les efforts individuels sont à négliger. Les ménages québécois devraient faire preuve de sobriété énergétique en luttant contre les gaspillages ou en consommant moins. Mais les efforts gouvernementaux doivent d'abord prioriser les mesures collectives.

Nous proposons qu'une approche intersectorielle soit adoptée pour prendre en compte la spécificité de chaque secteur en matière énergétique. Par exemple, l'industrie des pâtes et papiers, l'un des secteurs les plus énergivores, a réduit sensiblement ses émissions de gaz à effet de serre, notamment en améliorant son efficacité énergétique. D'autres secteurs, déjà efficaces en ce domaine, pourraient ne pas avoir de cibles spectaculaires à atteindre. Une économie d'énergie peut aussi se concrétiser dans l'entretien et la construction des bâtiments. Ainsi, de nouvelles normes d'efficacité énergétique devraient être intégrées au Code du bâtiment.

À l'époque, au Québec, l'Agence de l'efficacité énergétique posait les bases d'un vaste programme d'économies d'énergie. Cette agence a été abolie en 2010 et ses activités ont été intégrées à celles du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Pour la FTQ, il s'agissait d'un très mauvais message qu'on envoyait à la population et aux entreprises.

Cette agence est l'un des pôles sur lesquels devrait s'appuyer la politique énergétique du Québec. La FTQ estime qu'il serait souhaitable de ressusciter l'Agence d'efficacité énergétique et de prioriser les secteurs suivants : le résidentiel, le transport, l'agricole, le commercial, l'industriel, l'innovation technologique, les institutions municipales.

### **1.5 Sécurité et diversité énergétiques : une question d'équilibre**

La sécurité énergétique fait référence à la garantie qu'en tout temps et en toutes circonstances, un territoire donné pourra s'approvisionner en ressources énergétiques pour combler ses besoins internes, et ce, en quantité suffisante et à un prix raisonnable. La provenance des ressources est une préoccupation secondaire, la priorité étant la garantie des approvisionnements. Cela dit, la sécurité énergétique implique tout de même une réflexion sur les types d'énergie à privilégier et doit viser la constitution d'un éventail diversifié d'approvisionnements afin de prévoir des

pénuries potentielles. Car, il faut reconnaître que la sécurité énergétique comporte inévitablement une part d'incertitudes, notamment géopolitiques et environnementales. Ces incertitudes sont hors de notre contrôle (ex. chocs pétroliers, guerres, désastres naturels) et, pour ce qui est des désastres naturels, ils tendent à s'intensifier avec les changements climatiques. C'est notamment sous l'angle de la sécurité énergétique que la FTQ et les syndicats affiliés se sont prononcés en faveur du renversement de la ligne 9B à certaines conditions, toutefois : « en exigeant que le pétrole brut de l'Ouest arrivant à Montréal remplace le pétrole brut importé, que le renversement fasse l'objet d'une audience publique tenue par les instances dont c'est la compétence et où la société civile pourrait exprimer son point de vue de façon à ce que les normes les plus élevées soient appliquées à ce pipeline afin d'en assurer la plus grande sécurité structurelle ».<sup>4</sup>

Dans une politique énergétique, un des enjeux est de trouver un équilibre entre la sécurité énergétique, l'équité (un accès public et abordable à l'énergie) et l'environnement. Par exemple, la politique énergétique américaine priorise l'indépendance énergétique à tout prix, c'est-à-dire la possibilité de s'approvisionner, en tout temps et sur leur territoire, en ressources énergétiques pour combler leurs besoins. Les États-Unis se sont alors lancés dans une exploitation tous azimuts des hydrocarbures sur leur territoire, et ce, au détriment des effets négatifs sur l'environnement. La politique énergétique du Canada, qui consiste à exploiter de façon incontrôlée et à un rythme insoutenable les sables bitumineux, est aussi un exemple de politique énergétique déséquilibrée, car elle ne prend pas suffisamment en compte les considérations environnementales, climatiques et sociales. Nous souhaitons que le Québec fasse mieux que ces deux pays et réconcilie, dans sa politique, les trois enjeux : sécurité énergétique, équité et environnement.

## **1.6 Le gouvernement fédéral : une réalité à prendre en compte**

Le Québec est un vaste territoire, géré par deux paliers de gouvernement. Les questions énergétiques sont du ressort du Québec alors que les infrastructures (pipelines, lignes de transmissions, etc.) qui traversent les frontières provinciales ou internationales sont du ressort du gouvernement fédéral. Aussi, le gouvernement canadien a juridiction sur le transport ferroviaire, maritime et fluvial ainsi que sur les ressources situées au-delà des côtes (en milieu marin), etc. Tous ces éléments

---

<sup>4</sup> Résolution sur le renversement de la ligne 9B, adoptée au Conseil général de la FTQ, 27 février 2013.

constituent autant d'obstacles à l'autonomie de la mise en œuvre de la politique énergétique du Québec.

### **1.7 En résumé : éléments d'une politique énergétique**

En somme, les principes généraux que la FTQ s'attend à retrouver dans la politique énergétique québécoise sont les suivants :

- Répondre aux critères du développement durable et, à ce titre, les choix retenus doivent tenir compte des coûts sociaux. En plus d'améliorer notre performance environnementale, la transition vers des énergies plus vertes doit être équitable et soutenir les travailleuses et les travailleurs touchés.
- Permettre de constituer un éventail de sources d'énergie le plus diversifié et le plus large possible, afin de garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques.
- Mettre l'emphase sur l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans une perspective globale et collective. L'efficacité énergétique doit être d'abord un projet collectif et non uniquement une responsabilité individuelle. Dans cet esprit, il importe de systématiquement mettre à contribution les entreprises.
- Permettre un développement harmonieux de l'ensemble du Québec en prenant en compte les différentes réalités sociales, économiques et territoriales propres à chaque région.
- Confirmer le rôle de l'État comme maître d'œuvre de la politique et de l'exploitation des ressources énergétiques.
- Être complétée par un plan d'action qui devrait contenir des objectifs précis permettant d'intervenir efficacement.
- Prévoir des mécanismes pour que la politique et le plan d'action évoluent en tenant compte du contexte mouvant du marché énergétique.

## 2. L'électricité pour développer le Québec

Hydro-Québec a joué – et joue toujours – un rôle moteur dans le développement économique, la création d'emplois et le dynamisme des régions. Les avantages économiques d'Hydro-Québec sont indéniables : Québec peut, grâce à cette société d'État, offrir aux entreprises des tarifs d'électricité parmi les plus avantageux des pays industrialisés. En outre, l'existence de surplus d'électricité offre au Québec un avantage concurrentiel dont il doit profiter pour renforcer sa capacité à rendre son secteur manufacturier plus vert et plus compétitif.

### 2.1 Que faire des surplus d'électricité?

La situation générale de surplus d'électricité que connaît le Québec résulte d'une conjonction de facteurs différents. Bien que cette situation soit temporaire et conjoncturelle, elle constitue un atout de taille pour le Québec.

L'un des enjeux au cœur de toute politique énergétique concerne ce que le Québec choisit de faire de son électricité excédentaire. La FTQ considère que le gouvernement doit maximiser l'utilisation des surplus en combinant plusieurs options : exporter; stimuler la reconversion verte et soutenir le secteur manufacturier et les grandes industries qui font vivre nos régions; l'utiliser pour de grands projets structurants telle l'électrification du transport.

#### ▼ Exportation : poursuivre le modèle actuel

Depuis plus de dix ans, la politique énergétique du gouvernement du Québec a incité Hydro-Québec à participer activement au marché intégré de l'électricité en Amérique du Nord. Cette décision était économiquement logique : l'énergie québécoise était peu coûteuse face à la production électrique américaine par des centrales au charbon obsolètes et polluantes, ou à celles utilisant le pétrole. Cela était très avantageux pour le Québec, qui avait la possibilité de profiter des tarifs élevés à certaines heures sur le marché pour dégager d'importantes marges de profits.

Aujourd'hui, la situation a changé. Les prix de l'électricité subissent une forte pression à la baisse, compte tenu de l'exploitation débridée du gaz naturel aux États-Unis, rendant le marché américain de l'électricité moins avantageux qu'avant. Malgré tout,

la FTQ estime qu'il est encore pertinent pour Hydro-Québec d'exporter son électricité, en profitant de certaines périodes où les tarifs sont élevés sur les marchés de gros de court terme (*spot market*) afin de dégager des marges de profits. Hydro-Québec devrait chercher à maximiser les revenus qu'elle peut tirer de l'exportation sans compromettre, toutefois, la sécurité énergétique du Québec. Par ailleurs, en situation de surplus, les risques à la sécurité sont vraiment minimaux.

#### ▼ Politique énergétique et stratégie industrielle : une articulation essentielle

La FTQ est profondément convaincue que la protection de l'environnement est compatible avec une croissance économique vigoureuse et la création de nouveaux emplois, dans le cadre d'une transition vers une économie plus verte.

Pour réussir une telle transition, il importe de concrétiser l'arrimage entre une stratégie industrielle proactive et une politique énergétique. De fait, la politique énergétique contribue, d'une part, à faire des choix énergétiques plus durables et, d'autre part, à s'assurer que ces choix énergétiques deviennent un moteur de développement économique et de création d'emplois de qualité. Une véritable stratégie industrielle ne peut donc se passer d'une politique énergétique cohérente et structurante.

Le Québec a besoin d'un « plan de match » pour investir dans les sources d'énergies renouvelables, dans la restructuration des entreprises existantes, dans la réindustrialisation de son tissu économique sur la base d'énergies renouvelables, dans la venue d'activités de transformation structurantes et à valeur ajoutée plus grande ainsi que dans les transports collectifs.

Certains pays, notamment la Norvège et le Danemark, ont développé avec succès une vision où croissance économique, bien-être et environnement se conjuguent, tout en gardant le cap sur les énergies renouvelables. Pour eux, il s'agit de se positionner favorablement dans un contexte de concurrence mondiale.

La FTQ encourage le gouvernement du Québec à poursuivre, dans le cadre d'une politique industrielle cohérente, la valorisation de notre ressource collective qu'est l'hydroélectricité. Le Québec doit consolider ses acquis en tant que chef de file de la production et de l'exploitation de sources d'énergies propres et renouvelables, en réalisant les investissements stratégiques nécessaires.

## ▼ Électrification des transports collectifs : LA priorité

Le transport représente la pierre angulaire d'une politique énergétique. En effet, c'est de ce secteur que proviennent les principales émissions de gaz à effet de serre du Québec (soit 42,5 % du bilan total). Le projet d'électrification des transports du gouvernement actuel s'avère une pièce importante d'une stratégie québécoise de réduction de la dépendance au pétrole et, par ricochet, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il est assez singulier de constater que le Québec, pays de l'électricité verte et abordable, accuse un retard dans l'utilisation de cette énergie dans le secteur du transport. Pour la FTQ, il est clair que les efforts du gouvernement doivent porter prioritairement sur ce secteur. Cela suppose une révision en profondeur des modes de transport des personnes et des marchandises : mettre fin au « tout à l'auto », mettre en place les infrastructures publiques nécessaires pour faciliter les déplacements, tout en tenant compte des spécificités régionales et locales. Cette politique d'électrification des transports doit forcément s'accompagner d'un meilleur aménagement urbain et d'un transfert de l'automobile vers le transport collectif.

Quant au transport des marchandises, bien que nous n'ayons pas toujours le choix du mode de transport, il serait beaucoup plus efficace de valoriser le bateau et le train. Aussi, des solutions plus écologiques existent pour le transport par camion qui est souvent la seule solution pour acheminer à leur destination finale les marchandises. Le remplacement des moteurs qui fonctionnent au diesel par des moteurs au gaz naturel liquéfié ou des moteurs hybrides (diesel et batterie) est une solution écologique et rentable.

Dans ce projet de l'électrification des transports, il faut miser sur une action individuelle comme, par exemple, encourager l'achat de véhicules électriques et le développement d'un réseau de recharge, car cette option permettra de réduire sensiblement les émissions des gaz à effet de serre. Il faut reconnaître, par ailleurs, que l'usage d'une voiture électrique peut ne pas être adapté à tous les automobilistes, surtout ceux et celles qui doivent parcourir de longues distances.

Pour la FTQ, en faisant du transport collectif une solution réellement avantageuse, cela pourra avoir un impact sur les choix de transport individuel tout en étant profitable au plan des retombées économiques pour le Québec.



Ainsi, la FTQ et ses syndicats affiliés appuient avec force l'ensemble des initiatives visant les transports collectifs et entendent y mettre l'épaule à la roue. Nous estimons que la technologie la plus rentable serait l'autobus électrique, qu'il soit un « trolleybus », à biberonnage ou encore à batterie. Plusieurs projets sont sur la table à dessin et pourraient être des éléments d'une politique énergétique structurantes (Tramway de Montréal et de Québec, le système léger sur rail – SLR – reliant la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal, le trolleybus et l'autobus électrique de Montréal et de Laval, l'électrification des lignes de train de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport. La FTQ espère que des projets verront le jour dans un avenir rapproché. Il s'agit de belles occasions pour créer des emplois de qualité et de bâtir un savoir-faire et développer des compétences.

Nous souhaitons le démarrage, dans les meilleurs délais, d'un grand chantier d'électrification des transports collectifs. Nous nous réjouissons de l'annonce récente du prolongement du métro de Montréal vers l'Est. Tous ces projets permettront à terme de réduire notre consommation de pétrole, de soutenir le secteur manufacturier et d'inscrire le Québec sur une trajectoire favorable au plan des émissions de gaz à effet de serre.

## **2.2 Les tarifs : une discussion essentielle**

La FTQ déplore que la question des tarifs d'électricité n'ait pas fait l'objet d'une section dans le document de réflexion. Il s'agit d'une discussion importante dans un contexte où le gouvernement propose d'électrifier les transports collectifs, de convertir à l'électricité certains procédés industriels et commerciaux de même que chercher à réindustrialiser le Québec en attirant des entreprises par le biais de tarifs préférentiels ou des blocs d'approvisionnement garantis.

### **▼ Les tarifs préférentiels : oui, à certaines conditions**

Afin de favoriser les activités de transformation sur le territoire ou de développer de nouvelles filières industrielles, la FTQ est d'avis que le gouvernement peut offrir d'importantes quantités d'énergie à un prix très compétitif (appelés blocs d'approvisionnement d'énergie garantis ou contrats à partage de risques), par le biais d'ententes entre Hydro-Québec et certaines entreprises manufacturières. Les syndicats sont généralement en faveur de ces contrats. Toutefois, l'octroi d'importantes quantités d'énergie à un prix très compétitif doit être accompagné

d'exigences gouvernementales fortes en matière de retombées économiques dans la région et de création d'emplois. Le non-respect des termes et des conditions devrait systématiquement entraîner une rupture du contrat.

Par ailleurs, nous considérons que les contrats doivent aussi être équilibrés, publics et que leur contenu doit être équitable envers chacune des parties, y compris les travailleurs et les travailleuses de l'entreprise. Or, cela n'a pas été le cas dans le contrat conclu en 2006 avec l'aluminerie Alcan, aujourd'hui Rio Tinto Alcan. Pendant le lock-out qui a duré six mois en 2012, Hydro-Québec a dû acheter pour 148 millions de dollars le surplus d'électricité de Rio Tinto Alcan (RTA), alors que la société d'État n'en avait nullement besoin. Pire, cette électricité a été achetée, par Hydro-Québec, à un prix largement supérieur à son coût de production (évalué à 1 cent le kilowatt-heure). Autrement dit, Rio Tinto Alcan a pu vendre à profit son électricité et financer son conflit de travail! Si ce scénario se répétait à tous les établissements de RTA de la région, dont les conventions collectives viennent à échéance en 2015, Hydro-Québec serait dans l'obligation d'acheter pour environ 1 milliard de dollars<sup>5</sup> d'électricité, une somme totalement démesurée! Il faut à tout prix éviter qu'une telle situation se répète dans le futur.

Le fait que l'entreprise puisse se soustraire à ses obligations en cas de force majeure, notamment lors de conflits de travail (grève ou lock-out) et, de surcroît, que ce dernier soit subventionné par les Québécois et les Québécoises est particulièrement révoltant.

C'est pourquoi la FTQ demande que les futures ententes soient négociées dans la plus grande transparence. Dans cet esprit, le gouvernement devrait rendre publiques les ententes existantes. De plus, comme il y a un tel déséquilibre dans le rapport de force entre les parties au moment d'un conflit de travail, le gouvernement devrait renégocier ses ententes de manière à ne plus considérer un conflit de travail (grève ou lock-out) comme un cas de force majeure.

Mais quel que soit le contexte, Hydro-Québec ne devrait jamais se retrouver dans l'obligation d'acheter les surplus d'électricité produits par une entreprise privée en cas de conflit de grève ou de lock-out. C'est pourquoi la FTQ exige que le gouvernement libère Hydro-Québec de cette obligation

---

<sup>5</sup> Il s'agit d'une estimation calculée à l'aide d'une règle de trois basée sur la capacité de production d'électricité de l'établissement où le conflit de travail a eu lieu.

## ▼ Le bloc patrimonial et le tarif social

Du point de vue de la FTQ, le bloc patrimonial est au cœur du pacte énergétique du Québec. La loi instituant le bloc patrimonial d'électricité a été adoptée dans un contexte de déréglementation du marché de l'électricité. L'objectif était de préserver les acquis de la nationalisation de l'électricité dans un contexte où Hydro-Québec s'engageait dans la vente d'importantes quantités d'électricité à l'extérieur du Québec.

Dans le budget de 2010, le gouvernement a fait l'annonce que le prix de l'électricité provenant du bloc patrimonial augmentera progressivement à compter de 2014. Le nouveau gouvernement, dans le cadre de son budget 2012, a annulé cette hausse, mais a tout de même introduit une indexation annuelle du tarif patrimonial.

Le bloc patrimonial est beaucoup plus qu'une politique tarifaire sur l'électricité destinée aux Québécois et aux Québécoises. Il est le socle du pacte énergétique qui lie Hydro-Québec à son unique propriétaire, l'ensemble de la population du Québec.

La FTQ réitère au gouvernement sa proposition d'empêcher la modification de la tarification du bloc patrimonial sans consultation. De plus, nous demandons d'examiner la possibilité d'instaurer un principe de « tarification progressive » soit en éliminant la portion fixe de la tarification, soit en créant un tarif social, ou encore en remboursant les ménages les moins fortunés. On entend par « tarif social » un bloc d'électricité alloué à tous, mais visant surtout les plus démunis, pour les besoins de base essentiels (chauffage, cuisson, éclairage, etc.). Au-delà d'un niveau donné de consommation d'électricité, les tarifs pourraient être majorés de manière à prendre en compte la capacité de payer des personnes.

## **3. Les hydrocarbures : les exploiter ou non?**

### **3.1 Exploitation des énergies fossiles : à des conditions strictes**

Le pétrole et le gaz naturel sont des sources d'énergie fossile non renouvelables qui ne sont pas encore exploitées au Québec. Les orientations gouvernementales semblent cependant déjà en être favorables.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le débat fait rage aujourd'hui. Trois grands gisements sont dans la mire du gouvernement : ceux de Gaspé, ceux de l'Île

d'Anticosti (essentiellement toutes des réserves fossiles non conventionnelles) et ceux de Old Harry (des réserves conventionnelles, mais en milieu marin).

Nous adhérons aux conditions émises par un chercheur de l'UQAM<sup>6</sup>, avec quelques nuances, pour une exploitation acceptable du pétrole. Un prérequis : l'État doit être le maître d'œuvre de l'exploitation et jouer un rôle incontournable dans la transition verte.

- Premièrement, la nécessité faite à l'État de démontrer que l'exploitation des gisements est « rentable, faisable et viable au plan environnemental ».
- Deuxièmement, une implication forte de l'État dans l'exploitation de la ressource, inspiré du modèle norvégien, de manière à maximiser les retombées économiques et les bénéfices pour les Québécois et Québécoises.
- Troisièmement, le déploiement, par le gouvernement, d'une stratégie industrielle structurante de manière à consolider certains secteurs existants et à créer de nouvelles filières contribuant ainsi à la diversité des économies régionales et locales.
- Enfin, éviter que les revenus tirés de l'exploitation et la mise en valeur des ressources fossiles soient directement injectés dans le budget du Québec et financent les programmes sociaux au quotidien, car cela risque de déstructurer l'économie du Québec. Il serait souhaitable que les revenus soient versés dans un fonds ayant pour mandat le financement d'activités pouvant conduire la transition verte (technologies vertes, etc.).

Outre ces quatre conditions, la FTQ estime que dans le cas des réserves de pétrole et de gaz non conventionnels (de schiste) qui requièrent la technique de fracturation hydraulique, les projets doivent prioritairement être conformes aux plus hautes normes environnementales et recevoir l'aval des communautés.

La FTQ et les syndicats affiliés considèrent important d'examiner la possibilité que les projets pétroliers soient accompagnés d'un captage et d'un stockage du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)<sup>7</sup> et, dans une perspective à long terme, que tous les projets d'énergies fossiles soient carboneutres<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Pineault, Éric, *Les risques d'une pétroéconomie au Québec*, son blogue, 23 novembre 2012.

<sup>7</sup> Principal gaz à effet de serre en quantité.

<sup>8</sup> C'est-à-dire, qui présente un bilan neutre en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone et, par extension, des gaz à effet de serre en général

### **3.2 Le gaz naturel : un élément utile de la transition verte**

Le gaz naturel représente un huitième de la consommation énergétique du Québec. La plus grande partie (un peu plus de 80 %) est utilisée à parts égales par les secteurs commercial et industriel. Le secteur résidentiel n'en a consommé que 13 % alors qu'une très faible part (moins de 2 %) a été utilisée dans les transports.

La FTQ et ses affiliés considèrent que le gaz naturel peut jouer un rôle important dans la transition vers une économie plus verte : il est moins dommageable au plan environnemental que le mazout, car il émet moins de gaz à effet de serre. Par exemple, le gaz naturel peut s'avérer une option plus avantageuse que le mazout ou le diesel dans le secteur du chauffage industriel et résidentiel, de même que dans le transport routier des marchandises, parce que moins polluant et moins coûteux.

Quant à l'exploitation éventuelle des gaz de schiste au Québec, il est fort probable que les conditions favorables se présenteront à nouveau. D'ailleurs, les pressions sont déjà là. Un article récent indique que le Japon est intéressé par le gaz de schiste canadien et pourrait conclure un accord pour l'importation de 40 millions de tonnes par an.

Dans ce dossier, la FTQ joue la carte de la prudence. Sans se prononcer contre le principe d'exploiter les réserves de gaz en sol québécois, il est clair que si la ressource devait un jour être exploitée, il faudrait s'assurer que les projets soumis et les technologies utilisées respectent les principes du développement durable et soient respectueux des communautés.

## CONCLUSION

En matière énergétique, la situation du Québec est avantageuse à maints égards, notamment grâce à la prépondérance de l'hydroélectricité dans notre consommation d'énergie totale. Cependant, la lutte contre les gaz à effet de serre et la hausse probable du prix du pétrole imposent une réorientation de nos choix énergétiques.

Ces choix détermineront le modèle de développement que nous souhaitons pour le Québec. Nous avons l'intime conviction que le Québec, qui possède plusieurs atouts énergétiques, doit prendre le leadership et faire en sorte que les investissements nécessaires soient au rendez-vous. Certes, certaines options retenues risquent d'être difficiles à mettre en œuvre. Voilà tout un défi que nous devons tous relever.